



INSCRIPTION ROULAGE ET DECHARGE



2020 = LE

CHAQUE PILOTE DOIT ETRE TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE VALIDE & D'1 ASSURANCE CIRCULATION & PISTE POUR SON VEHICULE

CATEGORIE SOUHAITEE : VEHICULE TOURISME/RALLYE/GT OU : MONOPLACES

FORMULE CHOISIE : 110 € / JOURNEE 60€ / DEMI-JOURNEE = matin ou après-midi

RC PISTE :

JE POSSEDE 1 ASSURANCE EN RC CIRCUIT : ASSURANCE(S) N° / _____ / attestation à fournir obligatoirement

JE NE SUIS PAS COUVERT EN RC CIRCUIT – **JE SOUSCRIS A LA RC CIRCUIT PROPOSEE A 25 €** par les assurances Lestienne
Voir annexe « Assurances » 1 au présent bulletin

PAIEMENT : Merci de joindre à la fiche d'inscription votre chèque libellé à l'ordre de REGIE REC. SYNDICAT MIXTE BASE LOISIRS CIRCUIT AUTOMOBILE VAR et nous l'adresser à : SYNDICAT MIXTE CIRCUIT DU VAR – Route des Mayons – 83340 LE LUC

OPTION FACULTATIVE : NON je ne souscris pas à la garantie individuelle accident

si OUI **ADHESION à souscrire au préalable** directement auprès de l'assureur : **assurances.lestienne@orange.fr**
ASSURANCES LESTIENNE – BP 34 – 51873 REIMS Cedex - Tél . 03.26.87.71.38

NB : Si vous possédez une licence FFSA l'Individuelle Accident est déjà acquise.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des journées de roulage auto sur le site officiel du syndicat mixte www.circuitduvar.com

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Nom/Prénom : Date de naissance : __/__/__

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél Fixe : Portable : Email :@.....

N° PERMIS DE CONDUIRE :

INFORMATIONS AUTO : N° IMMATRICULATION : Année : ____

MARQUE / TYPE :

ASSURANCE RC CIRCULATION : **TOUT VEHICULE QUEL QU'IL SOIT DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT ASSURE EN RC PISTE + RC CIRCULATION - Pour les véhicules non homologués, ce sont les assurances camion ou remorque qui transportent le véhicule qui sont à prendre en compte et à inscrire.**

Compagnie : Adresse :

N° Police : / / Validité :

LORS DE VOTRE PASSAGE AUX INSCRIPTIONS LE JOUR MEME : 1/ FOURNIR Les ATTESTATIONS + 2/ PRESENTER ORIGINAL DU PERMIS DE CONDUIRE PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE : Nom/Prénom : Téléphone :

DECHARGE DE RESPONSABILITE : Je soussigné(e), M. _____ accepte tous les risques liés à la pratique du sport mécanique sur circuit fermé. Je reconnais avoir été informé(e) par le Syndicat Mixte de la Base de Loisirs du Circuit du VAR propriétaire du circuit et organisateur de la journée de mon intérêt à souscrire une Assurance Individuelle Accident dans le cadre de la pratique de ce sport. Par conséquent, je m'engage à respecter les règles de consignes de sécurité en vigueur, les règles de circulation mises en place dans l'enceinte du circuit ainsi que les ordres des responsables de piste. Le non respect de ces consignes pourra entraîner mon exclusion. Aussi je dégage le Syndicat Mixte de la Base de Loisirs du Circuit du Var de toutes responsabilités, en cas d'accrochage, de chute ainsi que de vol de matériel et m'engage à assumer seul(e), les conséquences de mes actes notamment des accidents que je pourrais occasionner et dont je serais victime. Je ne pourrais en aucun cas mettre en cause la responsabilité du Syndicat Mixte Circuit du Var propriétaire et organisateur de la journée et m'engage à garantir ces derniers de tous recours en la matière.

FAIT A : _____

LE ____ / ____ / 2020

SIGNATURE :

ANNEXE « Assurances »

AU BULLETIN D'INSCRIPTION POUR DU ROULAGE AUTO ORGANISE PAR LE CIRCUIT DU VAR

OBLIGATOIRE

1. FORMULE RC CIRCUIT

PROPOSEE PAR LES ASSURANCES LESTIENNE A 25 € TTC LA JOURNEE

- DEFINITION DES GARANTIES

« RC CIRCUIT » : garantie responsabilité civile et défense recours à la journée, hors compétition, avec une circulation limitée à l'utilisation sur pistes, circuits, y compris les paddocks, routes fermées ou autres endroits fermés à la circulation publique, homologués ou non, en France ou en Europe, pour des essais privés, entraînements, journées de roulage, et lors des opérations de chargement- déchargement à tout endroit.

Les opérations de chargement et déchargement peuvent être effectuées sur un lieu ouvert à la circulation publique (exemple de l'assuré qui ne peut faire autrement que de décharger son véhicule dans la rue, devant son domicile, pour ensuite le rentrer dans sa propriété). Exclusion des dommages matériels entre participants pendant le roulage sur circuit. Franchise 450 €. »

FACULTATIF : A SOUSCRIRE DIRECTEMENT AUPRES DES ASSURANCES LESTIENNE POUR TOUT PARTICIPANT SOUHAITANT SOUSCRIRE CETTE OPTION : assurances.lestienne@orange.fr

2. GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Montant 7 €/jour

« Garanties :

Décès accidentels pendant une journée de roulage sur circuit : capital 10 000€

Invalidité permanente totale suite à un accident (pourcentage applicable selon barème en cas d'invalidité permanente partielle) : capital 25 000€ avec franchise absolue de 10%

Frais médicaux suite à un accident pendant une journée roulage sur circuit : montant maximum de 1500€ avec franchise de 40€ »